



DÉCLARATION DU SNUipp-FSU 54

CAPD du 27 mars 2018

Madame l'Inspectrice d'Académie- DASEN,

Nous sommes réunis pour préparer le mouvement de nos collègues en validant leurs bonifications, priorités etc.

Ces opérations de mouvement sont les premières depuis l'arrivée de M. Blanquer au ministère de l'Éducation Nationale. De fait, elles vont être fortement impactées par les mesures mises en place par ce dernier, souvent dans la précipitation et sans concertation.

Pour exemple, les REP et plus encore les REP+ sont plongés dans une effervescence empreinte d'incertitude et d'inquiétude. Le cas nouveau des dédoublements de CP et CE1 est lourd de questionnements et de conséquences : organisation pédagogique, impact sur les PDMQDC, les RASED, les modulateurs REP+. ..

Malheureusement, nous constatons que les incertitudes sont entretenues par des annonces venant de divers interlocuteurs (CPC, IEN, IENA), à diverses occasions et toujours oralement, donc sujettes à déformation et interprétation. Si les réunions d'informations à l'attention des collègues sont une initiative louable, il serait souhaitable qu'elles s'accompagnent d'un écrit. De plus, nous ne pouvons accepter que ces réunions donnent lieu à des annonces de décisions qui font pourtant l'objet d'échanges postérieurs en CAPD.

Nous attendons donc de cette CAPD un dialogue social réel, des décisions claires et équitables.

Par ailleurs, au-delà des opérations de mouvement, les annonces de M. Blanquer sur le plan pédagogique inquiètent le SNUipp et les collègues. Lecture, dictée, méthode Singapour, techniques opératoires, devoirs, évaluations...les programmes de 2016, pourtant accueillis favorablement, ainsi que notre liberté pédagogique semblent de plus en plus menacés. Le SNUipp n'aura de cesse de rappeler que les enseignants sont concepteurs de leur métier, et non de simples exécutants de méthodes que l'on nous vend. Le SNUipp restera vigilant contre toutes les injonctions de ce type à tous les échelons, de la circonscription au national.

Alors que démarrent les Assises de la maternelle, sans la présence des principaux acteurs, nous apprenons que l'âge de la scolarisation obligatoire sera abaissé à 3 ans à la rentrée 2019 sans aucun échange. Encore une annonce de façade car plus de 97% des enfants de cet âge sont déjà scolarisés. Nous espérons que cela n'impactera pas la scolarisation des Tout Petits et que des moyens conséquents seront investis pour une école maternelle de qualité.

Et de fait, la mobilisation importante du 22 mars a montré que nos collègues sont préoccupés tant par le devenir de l'Éducation Nationale que par celui de leur statut de fonctionnaire et par l'avenir des services publics.

Le SNUipp-FSU 54 souhaite aussi relayer le mal être des collègues ayant participé aux permutations nationales, qui, suite à des erreurs d'attribution de bonifications CIMM, ont été replongés pendant plusieurs jours dans une attente angoissante de résultats et avertis par des messages très froids de la situation.

Autre situation inquiétante, celle de la commune d'Uruffe dont le maire souhaite fermer l'école après les opérations de carte scolaire, à 3 mois des grandes vacances. Cela est clairement inacceptable ! Une fermeture actée à cette période de l'année engendrerait un désarroi et une grande désorganisation tant pour les élèves, les parents que les équipes enseignantes et les personnels de l'école. Nous espérons que vous arriverez à faire entendre raison au maire. Un an de sursis ne serait pas de trop.

Enfin, suite à la CAPD de promotion à la classe exceptionnelle tenue ce matin, le SNUipp FSU 54 prend acte de votre décision, Madame l'IA DASEN, de nommer un expert d'une organisation syndicale au titre de l'administration. Nous saurons vous interpeller dans d'autres circonstances, pour demander à ce que les organisations syndicales soient désignées comme expert au titre de l'administration sur d'autres sujets.